



# *Bulletin quotidien*

## **DIVISION DE FACILITATION (FAL) — DOUZIÈME SESSION**

**Le Caire (Égypte), 22 mars – 2 avril 2004**

**Bulletin n° 5 – Vendredi 26 mars 2004**

Le Bulletin, qui paraît chaque jour en début de matinée, contient un bref résumé des travaux de la veille, le programme de travail de la journée et divers autres renseignements utiles. Il constitue le principal moyen de communication avec les participants pour les questions d'intérêt général ayant trait à la Division.

### **Cinquième jour**

#### **1. Programme de travail du vendredi 26 mars 2004**

| <b>Heure</b> | <b>Événement</b>             | <b>Lieu</b>     |
|--------------|------------------------------|-----------------|
| 9 h 30       | Cinquième séance du Comité 1 | Salle Mycerinos |
|              | Cinquième séance du Comité 2 | Salle Chefren   |
| 14 heures    | Sixième séance du Comité 1   | Salle Mycerinos |
|              | Sixième séance du Comité 2   | Salle Chefren   |

#### **2. Réunions de la veille**

##### **2.1 Troisième et quatrième séances du Comité 1**

Le Comité 1 a tenu ses troisième et quatrième séances à 9 h 30 et à 14 heures respectivement dans la Salle Mycerinos. Il a terminé son examen du point 2.5 de l'ordre du jour — Mise en œuvre de la sûreté de l'aviation, ayant examiné les notes WP/43, 36, 79, 41, 55 et 86. Il a également mis fin à l'examen des points 5.1 et 5.2 de l'ordre du jour, pour lesquels il a été saisi des notes WP/31, 64, 73, 65, 54, 46, 47, 84 et 90.

##### **2.2 Troisième et quatrième séances du Comité 2**

Les troisième et quatrième séances du Comité 2 se sont tenues à 9 h 30 et à 14 heures respectivement dans la Salle Chefren. Sauf pour la note WP/4, le Comité a terminé son examen du point 2.2 de l'ordre du jour — Biométrie, ayant été saisi des notes WP/4, 63, 66, 83 et 87. Il a également achevé l'examen du point 2.3 — Pièces d'identité des équipages, ayant examiné les notes WP/23, 39, 76, 51, 44 et 58.

## **Programme de la journée**

### **2.3 Cinquième séance du Comité 1**

Le Comité 1 tiendra sa cinquième séance à 9 h 30 dans la Salle Mycerinos et il examinera les points suivants :

|                                  |                                  | <b>Documentation<sup>1</sup></b>                                                                    |                                           |
|----------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
|                                  |                                  | <b>Pour suite à donner<sup>2</sup></b>                                                              | <b>Pour référence ou information</b>      |
| <b>Points de l'ordre du jour</b> |                                  |                                                                                                     |                                           |
| Point 7                          | Autres questions de facilitation | WP/29 (Secrétariat)<br>WP/11 (Secrétariat)<br>WP/72 (Rép. de Corée)<br>WP/45 (IAOPA)<br>WP/71 (ILO) | IP/8 (Secrétariat)<br>IP/13 (Secrétariat) |

### **2.4 Cinquième séance du Comité 2**

Le Comité 2 tiendra sa cinquième séance à 9 h 30 dans la Salle Chefren et il examinera les points ci-après :

|                                  |                                                           | <b>Documentation<sup>1</sup></b>                                                                                                                                                                                                            |                                      |
|----------------------------------|-----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|
|                                  |                                                           | <b>Pour suite à donner<sup>2</sup></b>                                                                                                                                                                                                      | <b>Pour référence ou information</b> |
| <b>Points de l'ordre du jour</b> |                                                           |                                                                                                                                                                                                                                             |                                      |
| Point 2.4                        | Renseignements préalables concernant les voyageurs (RPCV) | WP/15 (Secrétariat)<br>WP/16 (Secrétariat)<br>WP/38 (Canada)<br>WP/53 (Arabie saoudite)<br>WP/78 (Inde)<br>WP/81 (Nouvelle-Zélande)<br>WP/27 (CEAC)<br>WP/60 (IATA)<br>WP/22 (Suisse)<br>WP/75 (États-Unis)<br>WP/74 (IATA)<br>WP/68 (SITA) | IP/32 (États-Unis)                   |

## **3. Inscription des participants**

3.1 La première liste des délégués a été distribuée le mercredi 24 mars 2004. Elle comprend tous les participants inscrits jusqu'au mardi 23 mars 2004, à 15 heures. Les modifications à apporter à cette liste doivent être signalées au bureau d'inscription. Une liste révisée des délégués incorporant toutes les modifications et tous les ajouts sera distribuée le mardi 30 mars 2004.

---

<sup>1</sup> Toutes notes supplémentaires présentées pour examen au titre de ces points de l'ordre du jour et reçues après la publication du présent Bulletin seront annoncées en séance.

<sup>2</sup> Les notes «Pour suite à donner» sont indiquées par ordre de présentation.

#### 4. Lettres de créance

4.1 Il est rappelé aux délégués qui ne les ont pas soumises au préalable de bien vouloir déposer sans tarder leurs lettres de créance au bureau d'inscription.

#### 5. Distribution de documents

5.1 La distribution de documents aux délégués et observateurs accrédités s'effectuera au satellite de distribution du rez-de-chaussée I. Le satellite est utilisé exclusivement pour la diffusion des documents de la Division publiés par l'OACI. En raison de l'exiguïté des lieux, les participants ne pourront pas y déposer ou entreposer leurs documents et effets personnels.

#### 6. Soumission de notes de travail ou de notes d'information

6.1 Les délégations qui désirent soumettre des notes de travail à l'examen de la Division sont priées d'en remettre le texte (avec la version électronique, le cas échéant) aussitôt que possible au Secrétaire de la Division, afin de laisser un délai suffisant pour la préparation, la télétraduction, la reproduction et la distribution. Si ces notes existent dans d'autres langues de travail de la réunion, elles devraient être remises dans chacune de ces langues. On ne doit pas s'attendre à ce que les notes soumises tardivement soient traduites et distribuées en temps utile pour les délibérations du point pertinent. Les notes des observateurs et les notes d'information seront imprimées et distribuées dans la langue officielle dans laquelle elles auront été soumises.

#### 7. Attribution des sièges

7.1 Pour des raisons techniques et vu le nombre limité des places, les sièges ont été attribués de la façon suivante :

**Comité 1** (Salle Mycerinos) : Maximum de deux sièges par délégation. Les délégations composées de trois personnes ou plus sont invitées à utiliser les sièges qui sont au fond de la salle.

**Comité 2** (Salle Chefren) : Maximum de quatre sièges par délégation. Les délégations composées de cinq personnes ou plus sont invitées à utiliser les sièges de la galerie ou ceux qui sont au fond de la salle.

7.2 Il est rappelé aux délégués qu'ils doivent laisser les écouteurs sur la table avant de quitter la salle.

#### 8. Réceptions

8.1 **Spectacle «son et lumière» des Pyramides de Giza.** L'Administration de l'aviation civile égyptienne est heureuse d'inviter tous les participants à un spectacle «son et lumière» (en anglais) aux Pyramides de Giza le mardi 30 mars 2004 à 18 h 30. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire au comptoir de l'agence de voyages Karnak, situé à l'entrée du CCIC, **AU PLUS TARD LE JEUDI 25 MARS 2004 À 16 H 30.** Le transport ne sera assuré qu'**À PARTIR DU CCIC** et les autobus partiront immédiatement après les séances de l'après-midi, c'est-à-dire à 17 h 15 le mardi 30 mars 2004.

8.2 Les délégations qui souhaitent réserver des dates pour des réceptions sont priées de contacter le bureau du Secrétaire de la Division.

## 9. Divers

9.1 **Comptoirs d’Egyptair.** Egyptair dispose de deux comptoirs, le premier situé à l’entrée principale et le second à proximité du centre de courrier électronique. Ces comptoirs offrent aux délégués une assistance pour les voyages, notamment des services de confirmation des billets de retour, ainsi que des services postaux et bancaires.

9.2 **Nouveau service de navette.** L’agence de voyages Karnak offre aux participants des services de navettes supplémentaires, selon l’itinéraire et l’horaire suivants : départs du CCIC à destination des hôtels Sonesta, Baron, Méridien, Sheraton, Mövenpick et Novotel, à 11 heures, 14 heures et 15 heures.

9.3 **Accès au complexe du Secrétariat.** Pour des raisons de sécurité, seuls les membres du CCIC, de la CAA égyptienne et du Secrétariat de l’OACI seront autorisés à accéder au complexe du Secrétariat.

9.4 **Le café** est servi durant les pauses, dans le foyer adjacent aux salles Mycerinos et Chefren. Les heures des pauses du matin et de l’après-midi seront annoncées durant les séances. Le déjeuner de style cafétéria sera servi aux délégués dans la salle de bal Néfertiti située à l’étage principal du centre de conférences.

9.5 **Centre d’affaires.** Un centre d’affaires doté de lignes téléphoniques internationales a été aménagé au rez-de-chaussée I à côté du centre de presse. Des panneaux en indiqueront l’emplacement aux délégués.

9.6 **Centre de courrier électronique.** Un centre de courrier électronique sera établi au rez-de-chaussée I à côté des salles de réunion. Des panneaux en indiqueront l’emplacement aux délégués.

9.7 **Réunions de coordination.** Les membres de la CAFAC tiendront une réunion de coordination le lundi 29 mars 2004 à 12 h 30 dans le Hall du centre de presse.